

Licence professionnelle PME-PMI

Responsable national et opérationnel : David Doriol

Personnes à contacter :

David Doriol ou

Véronique Dejardin

Présentation de la licence

- La licence est un diplôme national de niveau Bac +3. Elle ouvre la possibilité d'intégrer le Master 1 « Comptabilité Contrôle et Audit ».
- Il s'agit d'une licence difficile techniquement au niveau comptable. Les prérequis exigés pour intégrer cette licence sont l'obtention d'un DUT GEA ou d'un BTS CGO. Pour ceux qui ont un niveau Bac+2 ou bac+3 sans connaissances solides en comptabilité, il est vivement conseillé de suivre les UE CFA 040 (ex CFA 043-044) au préalable.

Modalités d'inscription

Il existe deux possibilités (nous conseillons la 2ème) :

- a- Inscription globale à la licence et aux UE et UA en payant un forfait global mais l'ensemble des UE et UA doit être obtenu dans l'année. Récupérer le dossier auprès du service pédagogique, le remplir et le faire parvenir au 40 rue des jeuneurs 75002 à l'attention de Mr DORIOL David.
- b- Inscription aux UE de la licence. Une fois que vous aurez obtenu les UE CFA 115 (ex CFA 105-106) et CFA 120 (ex CFA 127-128), qui sont les plus difficiles à obtenir, inscription à la licence. Récupérer le dossier auprès du service pédagogique, le remplir et le faire parvenir au 40 rue des jeuneurs 75002 à l'attention de Mr DORIOL David.

Remarque : l'inscription à la licence est distincte de l'inscription aux UE. Vous pouvez donc démarrer vos UE sans être inscrit à licence.

✚ Présentation de la licence professionnelle Gestion comptable et financière PME/PMI

Vous trouverez le détail des UE composant la licence sur ce site. Pour les autres UE qui ne sont pas de notre responsabilité, contactez les enseignants responsables dont vous trouverez les noms en vous référant sur le site du cnam à l'UE concernée.

L'obtention des UA

En ce qui concerne le rapport d'activité, celui-ci est validé par l'expérience professionnelle (un an dans la spécialité de la licence ou un an hors spécialité mais avec un stage d'au moins 3 mois dans la spécialité). Il faudra justifier l'expérience professionnelle d'un an (attestation professionnelle du poste occupé ainsi que les bulletins de salaire correspondant). En ce qui concerne le **projet tutoré**, vous devez mener une étude sur un thème de la spécialité (finance, comptabilité, contrôle de gestion ...) et devez soutenir oralement le projet. Pour plus de détails sur la rédaction du rapport et du projet tutoré : voir doc mis en PJ.

Démarche à suivre pour les auditeurs réalisant un stage de 3 mois :

- Déposer au service pédagogique (40 rue des jeuneurs, bureau B338), au maximum 15 jours avant le début du stage, la convention de stage :
 - a. en trois exemplaires,
 - b. remplies et signées par l'entreprise et l'auditeur
 - c. avec le formulaire d'accord pédagogique (lien pour le télécharger – Voir doc joint) sera signé par le responsable.
- Venir retirer au service pédagogique les documents validés par l'enseignant et les présenter à la scolarité pour signature impérativement avant le début du stage. Il vous sera demandé par la scolarité une attestation d'assurance en responsabilité civile à votre nom et couvrant toute la durée du stage.

VAE et VES



- Il est possible d'obtenir la LICENCE par une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou par une Validation des Etudes Supérieures (VES).

- Pour ceux qui n'ont pas un bac+2, il est possible de l'obtenir par le biais de la VAP85.

- Prendre contact avec le service compétent pour connaître les modalités pratiques de mise en

œuvre : <http://formation-paris.cnam.fr/valider-mes-acquis/>

En vidéo



David Doriol présente la licence PME-PMI

<http://cfa.cnam.fr/formation-ue/niveau-licence/licence-professionnelle-pme-pmi-697022.kjsp?RH=licence>